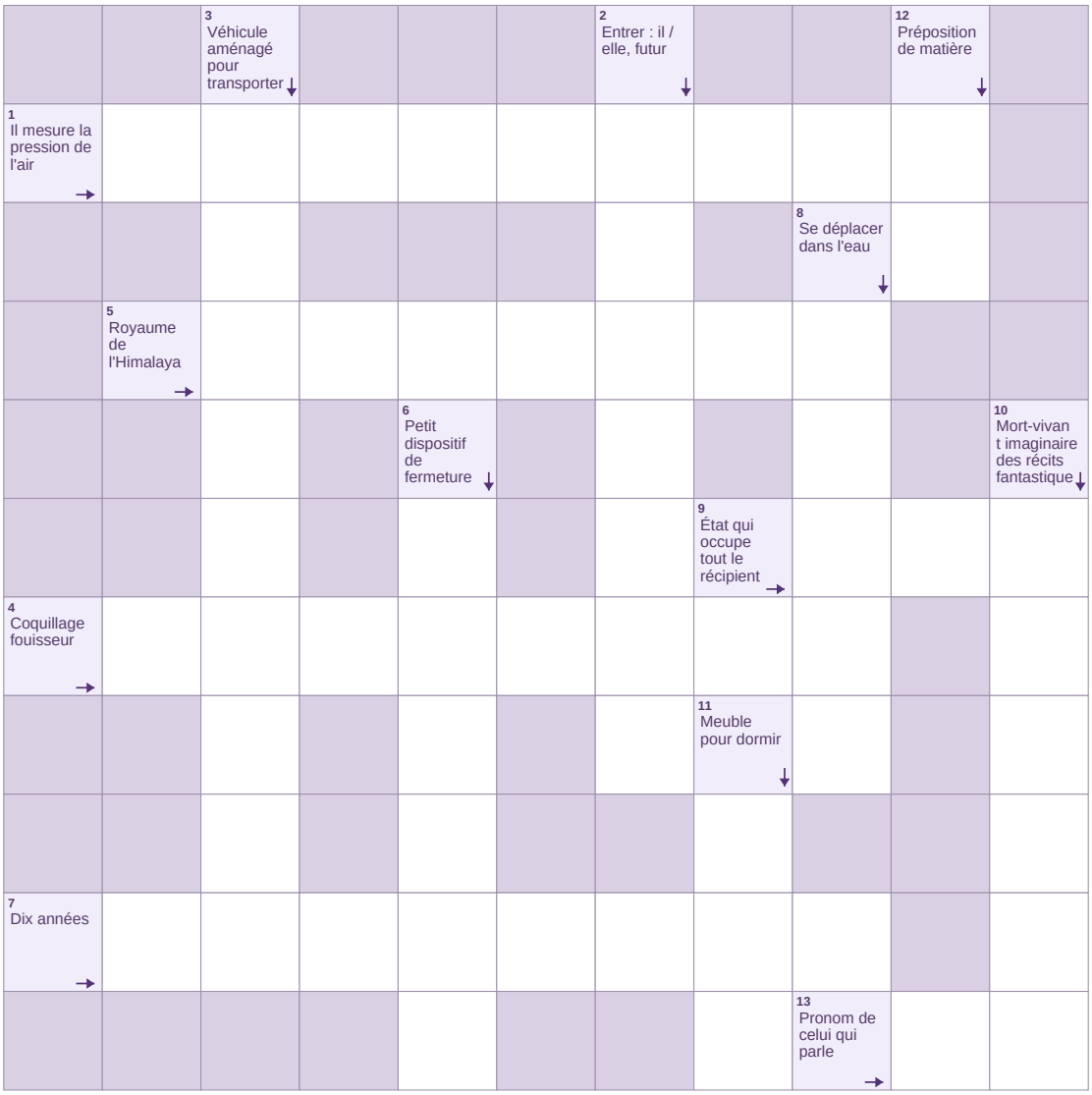
Un mot. Un déclic.

Facile | Grille e016881 | 11 x 11 cases



LES DÉFINITIONS EN CLAIR

1. H · Instrument qui mesure la pression atmosphérique. (9 lettres)

2. V · Conjuguez « entrer » (passer de l'extérieur à l'intérieur) avec « il / elle » au futur simple de l'indicatif. (7 lettres)

3. V · Un véhicule aménagé pour transporter des malades ou des blessés. (9 lettres)

4. H · Petit mollusque bivalve vivant dans le sable. (8 lettres)

5. H · État himalayen situé entre l'Inde et la Chine. (7 lettres)

6. V · Pièce mobile permettant de maintenir une porte fermée. (6 lettres)

7. H · Période de dix ans. (8 lettres)

8. V · Se déplacer dans l'eau. (5 lettres)

9. H · État de matière compressible qui tend à occuper l'espace disponible. (3 lettres)

10. V · Un mort-vivant imaginaire des récits fantastiques. (6 lettres)

11. V · Meuble sur lequel on s'allonge pour dormir. (3 lettres)

12. V · Mot pouvant introduire une matière, comme dans « en bois ». (2 lettres)

13. H · Pronom personnel de la première personne du singulier. (2 lettres)

Le corrigé, à part.

Facile | Grille e016881 | 11 x 11 cases



LES RÉPONSES ET LEUR ORTHOGRAPHE

1. H · baromètre — Instrument qui mesure la pression atmosphérique.

2. V · entrera — Conjuguez « entrer » (passer de l'extérieur à l'intérieur) avec « il / elle » au futur simple de l'indicatif.

3. V · ambulance — Un véhicule aménagé pour transporter des malades ou des blessés.

4. H · palourde — Petit mollusque bivalve vivant dans le sable.

5. H · bhoutan — État himalayen situé entre l'Inde et la Chine.

6. V · loquet — Pièce mobile permettant de maintenir une porte fermée.

7. H · décennie — Période de dix ans.

8. V · nager — Se déplacer dans l'eau.

9. H · gaz — État de matière compressible qui tend à occuper l'espace disponible.

10. V · zombie — Un mort-vivant imaginaire des récits fantastiques.

11. V · lit — Meuble sur lequel on s'allonge pour dormir.

12. V · en — Mot pouvant introduire une matière, comme dans « en bois ».

13. H · je — Pronom personnel de la première personne du singulier.